



RCS : MONTPELLIER

Code greffe : 3405

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de MONTPELLIER atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2014 B 01013

Numéro SIREN : 801 463 316

Nom ou dénomination : A3C

Ce dépôt a été enregistré le 03/05/2017 sous le numéro de dépôt 6596

Désignation de l'entreprise : A3C		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois : 12					
Adresse de l'entreprise 10 CHE DU VALLAT DE LAUSSEL 34980 MONTFERRIER-SUR-LEZ		Durée de l'exercice précédent : 12					
Numéro SIRET : 8 0 1 4 6 3 3 1 6 0 0 0 1 9		Néant ☐					
		Exercice N clos le, 31 01 01 61 21 01 15					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Nct 3			
Capital souscrit non appelé (I)		AA	500	500			
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	AB					
		CX					
		AF					
		AH					
		AJ					
		AL					
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	AN					
		AP					
		AR					
		AT	838		838		
		AV					
		AX					
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	CS					
		CU	50		50		
		BB					
		BD					
		BF					
		BH					
TOTAL (II)		BJ	887	887			
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	BL					
		BN					
		BP					
		BR					
		BT					
	CRÉANCES	BV					
		BX					
		BZ	477		477		
	DIVERS	CB					
		CD					
Comptes de régularisation	CF	77		77			
	CH						
	CJ	555		555			
	CW						
	CM						
	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	1 942	1 942			
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP	(3) Part à plus d'un an :		CR
Clause de réserve de propriété :		Immobilisations :		Stocks :		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

101 chemin du / de l'Industrie
L 34680 MONTFERMEIL SUR TEY
03 43 31 00 00
03 43 31 00 00
03 43 31 00 00

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2015

Désignation de l'entreprise		A3C		Néant ☐	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 500....)	DA		1 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence ☐ EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours ☐ B1)	DF		-	
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * ☐ EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI		(1 477)	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL		(477)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		44	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs ☐ EI)	DV		447	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		947	
	Dettes fiscales et sociales	DY		980	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Autres dettes	EA			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC		2 418		
	Ecarts de conversion passif *	(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE		1 942		
RENOVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		2 418	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		44		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE MONTPELLIER
C.J.M. 9 RUE DE TARRAGONE
34070 MONTPELLIER
www.infogreffe.fr

RECEPISSE DE DEPOT

ME LAURENT FERRACCI - AVOCAT
4 rue Fabre
34000 Montpellier

V/REF :
N/REF : 2014 B 1013 / 2017-B-6596

Le Greffier du Tribunal de Commerce DE MONTPELLIER certifie qu'il a reçu le 03/05/2017,

les documents comptables prévus aux articles L-232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le 30/06/2015.

Procès-verbal d'assemblée en date du 27/09/2015

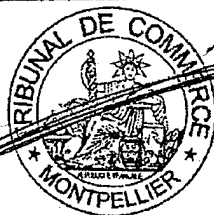
Concernant la société

A3C
Société par actions simplifiée à associé unique
10 chemin du Vallat de Laussel
34980 Montferrier-sur-Lez

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2017-B-6596 le 03/05/2017

R.C.S. MONTPELLIER 801 463 316 (2014 B 1013)

Fait à MONTPELLIER le 03/05/2017,
LE GREFFIER



A3C

Société par Actions Simplifiée au capital de 1 000 Euros
Siège social : 10 chemin du Valat de Laussel - 34980 Montferrier sur Lez
801 463 316 RCS Montpellier

APPROBATION DES COMPTES
Exercice clos le 30/06/2015

L'an 2015, le 27 septembre

Au siège social, Monsieur Jean-Baptiste FERRACCI, associé unique de la société par actions simplifiée A3C, au capital de 1000 euros, dont le siège social est situé 10 chemin du Vallat de Laussel, immatriculée au Registre du commerce et des sociétés sous le n° 801 463 316

A PRIS LES DECISIONS CI-APRES RELATIVES A :

- l'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015;
- l'affectation du résultat.

Première décision :

L'associé unique approuve les comptes de l'exercice clos le 30 juin 2015, tels qu'ils lui ont été présentés, et qui se soldent par une perte de 1476,54 euros. Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

Deuxième décision :

L'associé unique décide d'affecter la perte de l'exercice s'élevant à 1476,54 € au compte report à nouveau.

Troisième décision :

En vertu de l'article L227-10 du Code de Commerce, le Président mentionne l'existence d'une convention intervenues entre la société et son dirigeant, ayant pour objet la mise à disposition de locaux et de téléphone (coût pour la société 234,50 € par mois).

Des décisions qui précèdent, il a été établi le présent procès-verbal, signé par l'associé unique et consigné sur le registre de ses décisions.

L'associé unique

Fait à Montferrier sur Lez, le 27 septembre 2015

A3C
10, chemin du Valat de Laussel
34980 MONTFERRIER SUR LEZ
RCS Montpellier : 801 463 316
SIRET : 801 463 316 00019

SIRET : 801 463 316 00019
RCS Montpellier : 801 463 316
F 34680 MONTEFERRIER SUR LEZ
10, chemin du Valat de Lussel

A3C

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

DGFIP N° 2052 2015

Désignation de l'entreprise : A3C					Néant ☐			
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF		
		FG	19 721	FH		FI	19 721	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	19 721	FK		FL	19 721	
	Production stockée *					FM		
	Production immobilisée *					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP		
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	19 721	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	20 698	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	500	
	Salaires et traitements *					FY		
	Charges sociales (10)					FZ		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements * - dotations aux provisions					GA	
			Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GB	
			Pour risques et charges : dotations aux provisions				GC	
	Autres charges (12)					GD		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GE	21 198	
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GF	(1 477)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *			(III)	GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré *			(IV)	GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	1		
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM			
	Différences positives de change				GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO			
Total des produits financiers (V)					GP	1		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR			
	Différences négatives de change				GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT			
Total des charges financières (VI)					GU			
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	1		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	(1 477)		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053 2015

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>A3C</u>		Néant ☐	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)		HI	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	19 722
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	21 198
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)		HN	(1 477)
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont { produits de locations immobilières	HY	
	{ produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont { – Crédit-bail mobilier *	HP	
	{ – Crédit-bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3	
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :	Exercice N		
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N		
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

PREAMBULE

L'exercice social clos le 30/06/2015 a une durée de 16 mois.
Il s'agit du premier exercice depuis la création de l'entreprise.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 1 941,82 E.

Le résultat net comptable est une perte de 1 476,54 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base suivantes :

- continuité de l'exploitation,
- indépendance des exercices.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

ANNEXE

Période du 01/03/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 05/01/2017

3 - NOTES SUR LE BILAN ACTIF

3.1 - Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

3.1.1 - Immobilisations brutes = 887

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles		838		838
Immobilisations financières		50		50
TOTAL		887		887

3.1.2 - Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortissement	Valeur nette	Durée
Mat.bureau & informatique	838	0	838	3 ans
TOTAL	838	0	838	

3.2 - Etat des créances = 477

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	477	477	
TOTAL	477	477	

ANNEXE

Période du 01/03/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 05/01/2017

4 - NOTES SUR LE BILAN PASSIF

4.1 - Capital social = 1 000

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	100	10,00	1 000
Titres émis ou variation du nominal			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	100	10,00	1 000

4.2 - Etat des dettes = 2 418

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	44	44		
Dettes financières diverses	447	447		
Fournisseurs	947	947		
Dettes fiscales & sociales	980	980		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	2 418	2 418		

4.3 - Charges à payer par postes du bilan = 544

Charges à payer	Montant
Emprunts & dettes établ. de crédit	44
Emprunts & dettes financières div.	
Fournisseurs	
Dettes fiscales & sociales	500
Autres dettes	
TOTAL	544

5 - NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT**5.1 - Ventilation du chiffre d'affaires = 19 721**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	19 721	100,00 %
TOTAL	19 721	100,00 %

5.2 - Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers. On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE

Période du 01/03/2014 au 30/06/2015

Aux comptes annuels présentée en Euros

Edité le 05/01/2017

6 - AUTRES INFORMATIONS**6.1 - Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.